

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 18 (1938)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La Confédération Suisse vient d'acheter un hôtel pour sa Légation de Paris  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889042>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA CONFÉDÉRATION SUISSE

## vient d'acheter un hôtel pour sa Légation de Paris

L'AMPLEUR des tâches que notre représentation diplomatique à l'étranger assumait, durant la guerre, amena le Conseil Fédéral à procéder, entre 1914 et 1918, à l'acquisition dans les grandes capitales : Paris, Rome et Berlin, d'immeubles à la mesure d'un personnel notablement accru et offrant une résidence convenable à nos chefs de mission diplomatique.

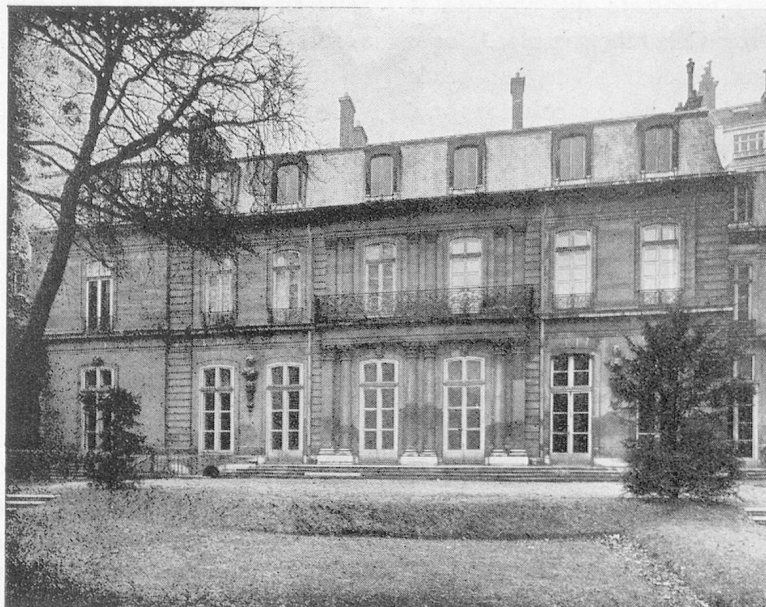
Depuis lors, l'activité déployée par nos Légations s'est étendue d'une manière continue, nécessitant une augmentation du nombre de leurs collaborateurs, et partant un agrandissement des locaux. A Rome, comme à Londres, le Conseil Fédéral a pourvu aux exigences de cette situation en achetant de nouveaux hôtels.

A Paris, la question reste entière et n'est pas moins urgente qu'elle l'était dans les capitales italienne et anglaise. Les faits sont suffisamment éloquentes : lorsqu'en 1918, M. le Ministre Dunant acquérait, pour le compte de la Confédération, l'Hôtel de l'avenue Hoche, la Légation faisait appel au concours de quinze fonctionnaires ; depuis lors, le développement de son activité a nécessité l'engagement de nouveaux collaborateurs, ce qui a porté à trente le nombre

des personnes occupées à la Légation. On s'ingénia à résoudre le problème dans le cadre des aménagements existants, échafaudant diverses combinaisons : agrandissement de l'immeuble, achat d'un immeuble voisin, location d'un appartement en dehors de l'hôtel pour le chef de mission et extension des bureaux aux appartements du Ministre. A l'étude, ces demi-mesures se révélèrent très onéreuses et il apparut que l'achat d'un nouvel immeuble serait la meilleure solution.

Après avoir fait visiter bien des hôtels et les

avoir comparés entre eux, la Confédération a fixé son choix sur une très belle demeure, sise 142, rue de Grenelle, au cœur du quartier des Ministères et des Ambassades, digne d'abriter notre représentation diplomatique, auprès de la République Française. L'hôtel dit 'Hôtel Chanac', date de la



Le nouvel hôtel de la Légation de Suisse à Paris

première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses derniers locataires furent les Tribunaux mixtes d'Arbitrage, autrefois installés dans l'Hôtel Matignon, qui restèrent rue de Grenelle jusqu'au dernier jour de l'année écoulée. Situé entre cour et jardin, il présente du côté nord une remarquable façade, classée comme monument historique par le Minis-

tère des Beaux-Arts ; il possède des salles spacieuses, qui permettront de loger aisément, aussi bien les chefs de mission que les services de la Légation. Un beau parc, d'une superficie de 4.000 mètres

carrés, qui a retenu tout particulièrement l'attention des visiteurs, s'étend devant le bâtiment et lui donne du recul. Il permettra de faire face à toutes les éventualités.

## Liberté des Échanges ou Contrôle des Changes

AU milieu du désarroi intellectuel qui caractérise l'Europe moderne, il est réconfortant de trouver quelques publications qui témoignent chez leurs auteurs du désir sincère de connaître dans son ensemble le problème qui angoisse le continent et que d'aucuns cherchent à nier. Doués d'une objectivité sans défaillance, ils ont garde de dépasser, dans la recherche des solutions qui peuvent lui être apportées les cadres que leur tracent les réalités historiques et les tendances psychologiques de leurs contemporains.

Au cours du mois écoulé, deux beaux ouvrages sont venus attester que le goût de cette pensée objective ne se perd pas : nous voulons parler de l'article de M. Paul Baudouin, « Les données du problème français », paru dans la « Revue de Paris » du 1<sup>er</sup> février, et du livre de Sapiens, « Le contrôle des changes français de 1938 », paru à la librairie Grasset.

Retraçant l'évolution des Etats européens au cours du siècle qui prend sa source au traité de Vienne pour se perdre dans les remous de la grande guerre, M. Baudouin nous conduit d'abord, par des développements où la clarté des idées s'harmonise avec la pureté du style, à une explication lumineuse de la situation actuelle de l'Europe. Désespérant de la refléter fidèlement par nos propres forces, nous aurons le plus souvent possible recours au texte même de l'auteur.

L'éminent collaborateur de la « Revue de Paris » a su s'exprimer tout à la fois en « grand européen » et en « grand français ». Dans cette Europe, et

plus particulièrement dans cet Occident, la France, « carrefour des divers courants qui s'y manifestent et clé de voûte du fragile édifice politique qui s'y est construit », a pour mission de redonner à la solidarité qui lie les divers Etats entre eux, les vertus qui lui permirent, un siècle durant, d'être un foyer de culture et de prospérité matérielle.

Ce siècle d'or, M. Baudouin nous révèle les secrets de sa félicité, nous conviant à l'admirer comme un objet de musée. Grâce au développement de son industrie et de sa population, l'Occident étendit rapidement son influence sur toutes les terres habitées. Dans cette ascension vertigineuse, la vitesse acquise fut le gage du succès ; l'équilibre entre les deux niveaux de la production et des débouchés se réalisait presque toujours par l'alignement de l'inférieur sur le supérieur. L'excédent de marchandises s'écoulait dans le vaste monde, toujours plus loin, sans limites semblait-il. Grâce à l'émigration, l'Europe ne connaissait pas le chômage permanent et trouvait sur tout le globe « le client parfait, celui dont l'éducation est déjà faite ». Pour accélérer le rythme de cette expansion, les nations industrielles consentaient des prêts considérables aux pays jeunes, anticipant la création de leur pouvoir d'achat. « Ainsi, constate M. Baudouin, dans l'Occident d'autrefois, le développement des industries s'appuyait sur celui des capitaux. Les revenus du rentier suivaient la courbe ascendante des profits réalisés par les industriels et les commerçants. »

« La guerre survint. Vingt ans après sa fin il